

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/6787/Corr.1\*  
21 août 1967  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquième session extraordinaire d'urgence  
Point 5 de l'ordre du jour

LETTRE, EN DATE DU 13 JUIN 1967, DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES (A/6717)

Rapport présenté par le Secrétaire général en application de  
la résolution 2252 (ES-V) de l'Assemblée générale et de la  
résolution 237 (1967) du Conseil de sécurité

Rectificatif

Paragraphe 34, dixième ligne

Au lieu de "de la population totale", lire "du nombre total des réfugiés".

-----

\* Egalement distribué sous la cote S/8124/Corr.1.